



La Jarne

Projet Pédagogique
ACM municipal La Farandrôle
Mairie de La Jarne
2022-2023



Table des matières

1. Introduction	3
2. Contexte et publics accueillis	3
2.1 Présentation de la commune	3
2.2 Les locaux	4
2.3 Les publics accueillis	4
2.4 Modalités d’accueils et d’inscriptions.....	5
2.4.1 Les équipes.....	5
2.4.2 Les horaires	6
2.4.3 Le portail familles	6
3. Objectifs éducatifs et évaluation	6
3.1 Les objectifs.....	6
3.2 L’évaluation.....	8
4. Fonctionnement des ACM	9
4.1 Les accueils périscolaires	9
4.2 Les accueils extrascolaires.....	10
4.3 Les journées types	10
4.4 La pause méridienne.....	11
5. Modalités de participation des mineurs	12
6. Partenaires et communication	12
7. Divers	13

1. Introduction

La commune de La Jarne a le souhait de développer des ACM¹ permettant aux enfants de profiter de temps d'animation construits, respectant les rythmes biologiques et les envies de chacun. Le projet découle directement des intentions éducatives présentées dans le Projet Educatif de Territoire (PEDT). C'est un outil obligatoire permettant de définir les objectifs des équipes et les fonctionnements des différents accueils. Il représente le socle commun de nos projets, des valeurs que l'on défend auprès des enfants et des co-éducateurs.

- Le projet éducatif : La vocation principale des accueils collectifs de mineurs, gérée par la mairie consiste à faciliter l'accès au plus grand nombre d'enfants, de leur offrir un temps de vie collectif rythmé par des actions éducatives, ludiques, tout en respectant les rythmes, les besoins et les envies de chacun. Tout en facilitant l'organisation des familles.

Les objectifs éducatifs sont les mêmes pour tous les accueils, quelque que soit les tranches d'âge d'enfants. Ils sont ensuite déclinés distinctement dans les projets pédagogiques et favorisent :

- L'autonomie des enfants et des jeunes en les incitant à faire preuve d'initiatives et à prendre parti, faire et exprimer ses choix, tout en leur offrant soutien et accompagnement.
- La cohésion et la tolérance en accueillant chacun dans le respect de ses différences.
- La conscience citoyenne, en incitant les enfants et jeunes à connaître et participer à la vie locale, communale, intercommunale.
- La pratique du sport.
- Le respect et la connaissance de son environnement.

2. Contexte et publics accueillis

2.1 Présentation de la commune

La commune de La Jarne est située en Charente Maritime. D'une superficie de 8,42 km² et avec ses 2488 habitants (Insee 2018), la commune conserve une forte activité agricole avec la culture de céréales ou du tournesol. La commune fait partie de la CDA², regroupant 28 communes et offrant de nombreux services à ses citoyens. La situation géographique de la ville (8,5 km de La Rochelle, de son centre-ville, ses plages, ses dispositifs culturels et sportifs) sont un véritable atout dans la découverte de la culture et de l'environnement pour les enfants.

La ville dispose :

- Une école maternelle de 3 classes, accueillant 72 enfants,
- Une école élémentaire 5 classes, accueillant 116 enfants,
- Un ACM situé dans les locaux des écoles,
- Un RPE,
- Un EHPAD,
- Un espace jeunes,
- Deux salles municipales ; une dédiée aux activités sportives (Les 4 Chevaliers), une dédiée aux activités culturelles (salle Mélusine) .
- Un complexe sportif avec terrain de sport, un city stade,
- Un parc, le Château de Buzay, de nombreux commerces et associations.

¹ Accueils Collectifs de Mineurs

² Communauté d'Agglomération de La Rochelle

2.2 Les locaux

Les locaux des accueils de loisirs se situent au sein du groupe scolaire, au 85 rue Nationale – La Jarne. Nous disposons de deux salles d'activités se trouvant du côté de l'école maternelle :

- La salle maternelle, équipée de matériel adapté, des coins jeux, des tables, un coin de rassemblement/lecture, un point d'eau,
- La salle des élémentaire, équipée d'un coin calme, de tables et de chaises, de différents espaces jeux aménagés, et d'un point d'eau,
- Un bloc sanitaire avec 3 urinoirs, 3 WC, un WC pour les plus grands, un WC adulte avec espace de rangement du matériel de nettoyage,
- Une salle de motricité avec matériel et structure de motricité, une salle de sieste (salles mutualisées avec l'école),
- Deux cours ; une cours élémentaire, une cours maternelle dont les deux salles périscolaires y ont accès direct, un plateau sportif situé derrière l'école,
- Une salle informatique mutualisée avec l'école élémentaire,
- Un restaurant scolaire avec deux réfectoires,
- Le bureau de la direction et la salle des animateurs, avec espaces de travail, et armoire à pharmacie, un local de matériel.

2.3 Les publics accueillis

Le public est composé des enfants majoritairement Jarnais âgés de 2 ans et demi à 11 ans ; de la petite section au CM2. Les capacités d'accueil sont :

- Périscolaire matin : 30 enfants,
- Périscolaire soir : 80 enfants,
- Mercredis : 49 enfants en journée, 49 sur les mercredis banalisés.
- Vacances scolaires : 40 enfants.
- Pausés méridiennes : 188 enfants maternelles et élémentaires confondus.

Les enfants porteurs de handicap sont accueillis sur les différents temps. Les équipes et les enfants sont sensibilisés au fait d'inclure les enfants « différents » dans la vie des accueils. Il est important que le groupe s'adapte à l'enfant sans stigmatisation et non l'inverse. Une animatrice vient en renfort lors de la présence des enfants afin de leur offrir un repère social, affectif. Elle adapte ses temps d'animation en fonction des envies, besoins des enfants. Des temps de rencontres sont aussi mis en place avec les familles des enfants afin d'informer les équipes des particularités et des besoins des enfants. Nous sommes aussi en contact régulier avec les professionnels qui suivent ces enfants dans leurs institutions.

PAI : Les enfants présentant un PAI (Protocole Accueil Individuel) alimentaire et/ou médicamenteux, sont accueillis sur les différents temps d'accueil. Chaque membre de l'équipe qui intervient auprès des enfants, est informé, formé aux différents PAI et porte une attention particulière à ces enfants. Des temps de formation avec l'infirmière scolaire sont mis en place afin de répondre aux questions de l'équipe et les former aux gestes spécifiques que pourraient demander ces traitements.

2.4 Modalités d'accueils et d'inscriptions

2.4.1 Les équipes

Les équipes se déclinent en plusieurs disciplines professionnelles, mais elles interagissent tout au long de la journée avec les enfants. Cette mixité professionnelle est un véritable avantage. Cela permet à toutes de pouvoir encadrer les enfants, d'avoir une reconnaissance de ces derniers, mais cela permet aussi de mettre en place un vrai partage de connaissances et des échanges d'expériences.

L'équipe d'animation : est composée d'une directrice BPJEPS LTP³, une directrice adjointe BPJEPS LTP⁴, 5 animateurs BAFA⁵. Ils interviennent sur les tous les temps d'accueil des enfants, mettent en place différents projets d'animation. Ils peuvent aussi remplacer les agents techniques lors de leurs absences. L'équipe est complétée par des animateurs saisonniers lors des vacances scolaires, et des animateurs en stage (stage BAFA, de troisième, stage de professionnalisation...)

- **Le rôle de l'équipe selon les préconisations de la DRJSCS⁶ :**

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité. **Au même titre que le directeur/trice, l'animateur est attentif, à l'écoute, prévenant à l'égard du mineur.**
- Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs. **C'est respecter les directives du projet pédagogique qui en amont a été élaboré avec toute l'équipe et appliquer toute la réglementation des accueils collectifs de mineurs.**
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités. **C'est accompagner à tout moment les enfants dans leur quotidien en leur donnant des repères pédagogiques et structurés.**
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets. **C'est aider les enfants à mettre en œuvre leurs propositions.**

Temps de réunion : Une fois par semaine, un temps de réunion est mis en place pour l'équipe d'animation. En fonction des demandes, des périodes, ce temps permet de faire le point sur l'avancement des projets, des périodes, des demandes des divers partenaires. Ce temps est aussi dédié aux transmissions d'information importantes. Les animateurs disposent de 3 heures par semaine pour préparer leurs différents projets.

L'équipe d'entretien et de cuisine : elle est composée de 3 agents d'entretien, de 2 cuisinières et d'une aide cuisine. En plus de leurs missions professionnelles, les agents encadrent les enfants lors des pauses méridiennes, des accueils périscolaires.

Les ATSEMS⁷ : 3 ATSEMS sont présentes sur l'école maternelle. Elles sont aussi présentes sur l'accueil du matin et la pause méridienne maternelle.

⁴ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, Loisirs Tout Public

⁵ Brevet d'Aptitude aux Fonctions de l'Animateur

⁶ Direction Régionale de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale

⁷ Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

2.4.2 Les horaires

- Accueil du matin : 7h30 à 8h30
- Accueil du soir : 16h30 à 18h45. Les familles peuvent venir récupérer les enfants à partir de 17h.
- Mercredis et vacances : 7h30 à 18h45

Retards familles : Les familles ne pouvant arriver à l'heure le soir, sont priées de prévenir l'équipe d'animation, afin de rassurer les enfants qui attendent leurs parents, mais aussi de pouvoir justifier le dépassement d'heures travaillées de l'équipe.

2.4.3 Le portail familles

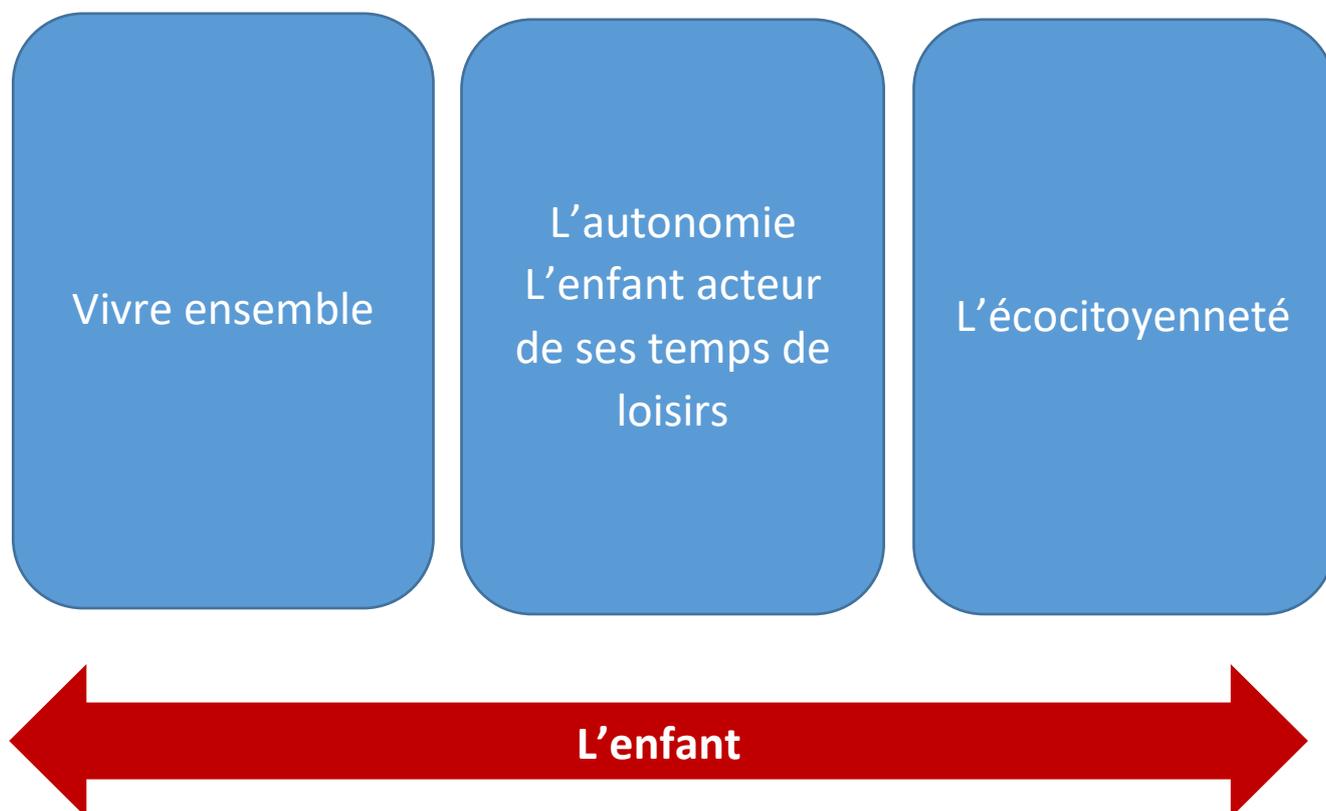
Les familles sont dans l'obligation d'inscrire leur enfant aux différents types d'accueil. Cette formalité est importante pour le bon déroulement et l'organisation des accueils ; effectifs enfants/animateurs, activités, repas...

Depuis la rentrée 2020, la commune a mis en place un portail familles pour gérer les inscriptions des enfants. Cela permet aussi aux familles de remplir les fiches sanitaires et de renseignements et de les mettre à jour en autonomie.

3. Objectifs éducatifs et évaluation

Afin d'assurer une continuité éducative tout au long de l'année, les objectifs sont communs à tous les temps d'animation et d'accueil des enfants. Cela permet à tous de pouvoir se centrer sur des valeurs pédagogiques claires et cohérentes. De ce fait, ces objectifs ont été construits avec l'équipe d'animation.

3.1 Les objectifs



Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation
Vivre Ensemble	Développer la cohésion, la coopération et l'entraide	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un journal, mise en place d'ateliers philo • Mise en place d'un conseil d'enfants • Passerelle entre les différentes tranches d'âge • Rencontres intergénérationnelles (du REP à la maison de retraite) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres mises en place ? • Nombre de journaux parus ? • Nombre d'ateliers et nature des discussions ? • Retour des enfants, des familles, des équipes, des partenaires • Evaluation des actions à reconduire • Proposition de nouvelles actions
	Sensibiliser les enfants à la différence et à l'acceptation de soi	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de jeux d'équipe • Formation de l'équipe d'animation à la gestion des émotions • Mise en place d'outils (roue des émotions, tableau « Je me sens ...j'ai besoin », règles de vie positive) en élémentaire et maternelle pour que les enfants expriment leur ressenti et développent leur pensée critique et créative 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombres d'enfants se servant des différents outils mis à leur disposition • Observation des enfants lors de discussions informelles • Observations des enfants lors de la gestion de conflit. (communication positive)
Sensibiliser les enfants à l'écocitoyenneté	Sensibiliser les enfants à l'environnement et à son utilité	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition d'ateliers « Faire soi-même (diy) » • Formation des équipes • Visite et rencontre avec les personnes du centre de Tri (Altriane) pour comprendre la fonction du recyclage et de son importance au quotidien • Sortir en vélo, à pied, en bus de ville • Mise en place d'ateliers ludiques autour de l'environnement (découverte des insectes, des oiseaux, jeux autour du tri sélectif,..) • Mise en place de visuels dans chaque salle • Tri sélectif sur tous les temps d'accueils de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et natures d'ateliers proposés par l'équipe. Retour des enfants et des adultes • Observation des poubelles et du compost (quantité de déchets)

	Favoriser les partenariats locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de partenariats avec les services techniques dans le cadre de chantiers • Mise en place de rencontres au Jardin bio de La Jarne • Mise en place d'un calendrier de la saisonnalité (restauration scolaire et goûter) 	<ul style="list-style-type: none"> • Type de partenariats, retour des enfants, des adultes
Rendre les enfants autonomes et acteurs de leurs temps de loisirs	Mettre en avant les compétences de chacun	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition et animation avec et par les enfants • Accompagnement des enfants dans la réalisation de leur projet • Temps de paroles • Co construction du programme d'animation • Accompagner et impliquer les enfants sur les temps de vie quotidienne (aménagement des espaces, mettre la table, servir les copains, mise en place de repères visuels) • Mise en place de malles pédagogiques autonomes 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des enfants à des temps d'animation proposés par eux. Retour des enfants participants à ces animations • Nombre de propositions faites par les enfants • Retour des familles sur les projets mis en place • Participation des enfants aux différents temps de vie quotidienne
	Valoriser les actions de chacun	<ul style="list-style-type: none"> • Communication des actions (page Facebook, affichages...) • Mise en place de soirées familles pour mettre en avant les différentes activités et projets menés sur les accueils 	

3.2 L'évaluation

L'évaluation est envisagée à différentes niveaux :

- ✓ Evaluation des projets d'animation : par les animateurs et bilan de l'activité avec les enfants
- ✓ Intégration des projets d'animations au regard du projet pédagogique
- ✓ Retour des familles : par le biais de temps d'échanges formels ou informels (soirées familles, récupération des enfants le soir, ...)

Les outils d'évaluations doivent être construits au moment de la rédaction d'un projet d'animation, il se doit d'être chiffré, avec des informations quantitatives et qualitatives. Il doit aussi faire partie intégrante de la réalisation d'une séance d'animation, il doit se fondre de manière ludique dans le déroulement afin d'évaluer au bon moment.

4. Fonctionnement des ACM

4.1 Les accueils périscolaires

- **Accueil du matin :**

- Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h20. Il s'agit d'un temps de détente et de jeux. L'équipe veille à mettre en place de petits ateliers dans le calme, chaque enfant peut choisir avec souplesse son temps d'activité et peut s'isoler afin de pouvoir s'éveiller en douceur avant le début de sa journée d'école. Une animatrice est présente dès 7h30. Elle accueille les enfants et leur famille à la porte d'entrée et accompagne les enfants dans les salles. Une ATSEM rejoint l'équipe à 7h45, puis un agent municipal à 8h.

- Dès 8h15, les enfants sont invités à ranger les salles ; les élémentaires rejoignent le couloir de l'école avec une animatrice et attendent l'arrivée des enseignants pour se rendre dans la cours. Les maternelles profitent d'un retour au calme avec lecture d'histoires, et sont ensuite accompagnés dans leur classe par l'équipe.

- L'accueil périscolaire est un relais entre les familles et l'école. L'équipe d'animation s'attache à entretenir de bonnes relations avec l'équipe enseignante afin d'avoir une communication et un travail partenarial bienveillants.

- **Accueil du soir :**

- L'équipe récupère les enfants à la fin de l'école ; les maternelles dès 16h25 dans leurs classes, les élémentaires à 16h30 devant leurs classes. L'équipe veille à collecter les informations importantes que les enseignants souhaitent transmettre aux familles. Après un passage aux sanitaires les enfants se rendent dans les réfectoires pour prendre leur goûter.

- Dès 17h, les familles peuvent venir chercher les enfants. Celles-ci se présentent à l'accueil ou un membre de l'équipe les attend. L'enfant est appelé, et peut rejoindre sa famille. Ce temps est primordial afin de créer un lien bienveillant entre les familles et l'équipe.

- De 17h à 18h45, les enfants sont en temps d'accueil. L'équipe propose des ateliers (sportifs, manuels, culturels...) mais les enfants ont aussi la possibilité de ne « rien faire ». En effet il est primordial pour l'équipe de prendre en compte que les enfants quittent 6 heures d'enseignement et que le temps périscolaire est un temps de détente, où chacun est libre de participer aux activités ou de jouer en autonomie. Les enfants ont accès à la cours maternelle, aux salles périscolaires à la salle informatique et salle de motricité, au plateau sportif derrière l'école.

- **Mercredis**

Le mercredi est un vrai temps de coupure dans la semaine d'école. Les familles ont plusieurs possibilités d'inscriptions :

- Journée complète ; accueil des enfants de 7h30 à 9h et départ de 17h à 18h45,
- Matin avec repas ; horaire d'arrivée identique, départ entre 13h15 et 13h30,
- Matin sans repas : horaire d'arrivée identique, départ à 12h,
- Après-midi avec repas : arrivée à 12h, départ entre 17h et 18h45.

Les équipes mettent en place des projets d'animation tout au long de l'année. La thématique est définie en début de période selon l'envie de tous. Les projets d'animation sont proposés en première heure de la matinée, la deuxième heure étant dédiée aux temps libres, animations sans thème ou boîtes en

autonomie. Ce sont de petites boîtes avec des activités que les enfants peuvent prendre et faire sans l'accompagnement d'un animateur. Les après-midi sont aussi dédiés aux projets d'animation co-construits avec les attentes des enfants.

Des sorties éducatives (musées, plages, médiathèques...), sportives (piscine, skate parc...) sont mises en place régulièrement. La situation géographique de La Jarne permet d'avoir une multitude de sorties et permet ainsi de poursuivre la découverte de notre territoire.

Les journées banalisées : une fois par période, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant uniquement à la journée. Ce temps est l'occasion pour les équipes de proposer des grands jeux, mais aussi des sorties plus éloignées géographiquement aux enfants ou alors une finalité de projet.

4.2 Les accueils extrascolaires

Sur les périodes de vacances, une thématique est définie par l'équipe. Sur ces périodes, l'équipe prend le temps de vivre au rythme des enfants, selon leur envie de faire ou non. Des projets d'animation sont aussi proposés aux enfants par l'équipe. Afin de faire découvrir une discipline en particulier, des intervenants peuvent également venir compléter l'équipe. Des sorties peuvent être organisées.

Sur l'été des veillées sont organisées pour les enfants qui souhaitent y participer. Ce sont des temps forts, prolongeant la journée des enfants et équipes.

Les enfants sont sollicités pour organiser leurs veillées que ce soit au niveau du repas et des activités.

4.3 Les journées types

La journée type (mercredi et vacances) est établie selon un rythme afin que chacun puisse identifier plus facilement chaque temps et respecter au mieux le rythme de tous. Les horaires des activités peuvent varier en fonction des projets, partenariats, sorties prévus par l'équipe et les enfants.

Horaires	Activités	Place de l'animateur
7h30 – 9h	Ouverture du centre et accueil échelonné des enfants. Les enfants sont répartis dans leur salle d'activité ou dehors s'ils ont envie	L'équipe arrive de manière échelonnée, accueille les enfants et prépare son temps d'activité. Elle veille sur les enfants
9h – 9h45	Temps libre pour les enfants – rassemblement – explication de la matinée	L'équipe est présente avec les enfants – veille à faire l'appel – lit des histoires (maternelles) – présente la matinée
9h45 – 11h15	Activités	L'équipe propose – gère – mène l'activité prévue
11h15 – 11h45	Fin d'activité – bilan – rangement – temps libre pour les enfants	L'équipe est avec les enfants – rangement et bilans collectifs – proposition de jeux libres si les enfants ont envie
11h45 – 12h	Rassemblement – passage aux WC – départ et arrivée des enfants inscrits à la demi-journée	L'équipe accompagne les enfants dans les tâches de la vie quotidienne. Une personne de l'équipe organise le départ et l'arrivée des enfants en demi-journée
12h – 13h15	Repas	L'équipe mange, sert, veille à ce que chaque enfant goûte – débarrasse et nettoie avec les enfants
13h15 – 14h30	Départ des enfants en demi-journée – sieste pour les plus petits, et temps calme pour les plus grands	Une animatrice gère le départ des enfants – la directrice surveille la sieste. Les autres animatrices accompagnent les enfants

		dans leur temps calme en proposant un temps de repos accompagné d'histoires. Elle propose ensuite aux enfants des petits ateliers. Début des pauses pour les animatrices
14h30 – 16h	Temps d'activités	L'équipe propose – gère – mène l'activité prévue
16h – 16h30	Temps libre et goûter	L'équipe accompagne les enfants dans le rangement du centre – propose et participe au goûter
17h – 18h45	Temps libre et départ échelonné des enfants (dès 17h)	L'équipe veille sur les enfants – une personne accueille les familles – départ échelonné de l'équipe

4.4 La pause méridienne

Organisée par la collectivité, ce temps comprend : le repas, un temps de jeu/détente avant ou après en fonction des services.

La pause méridienne est encadrée par l'équipe d'animation, les agents d'entretien et les ATSEM (en maternelle). Cette complémentarité des corps de métier est un véritable atout pour tous. Cela permet que chaque agent puisse être identifié par tous les enfants, mais cela favorise aussi le partage de compétences.

Le temps de repas doit être un moment agréable pour tous. Les enfants ont la possibilité de se servir seul (repas, pain, eau...), un chef de table est élu afin de faire le service (pain, eau) mais aussi pour participer au débarrassage et nettoyage des tables. Les enfants sont fortement incités à goûter l'entrée, le plat de résistance, ce qui permet de les sensibiliser au goût mais aussi de valoriser le travail des cuisinières qui préparent les repas sur place. Il est demandé aux enfants de solliciter un adulte avant de pouvoir débarrasser afin que ce dernier puisse évaluer si l'enfant a goûté ou non.

Depuis la rentrée 2018, une partie de la pause méridienne est déclarée auprès de la DDCS et de la CAF. Nous avons donc la volonté d'accentuer nos propositions d'ateliers. Ces temps sont très plébiscités par les enfants, cela leur permet de découvrir ou pratiquer des activités spécifiques, mais aussi de les « occuper » pendant ce temps qui peut être long pour certains. Ceux qui ne veulent pas y participer ont la possibilité de jouer dans les cours.

➤ *Pause méridienne maternelle :*

- 1^{er} service : Les petits et moyens déjeunent en premier. Les ATSEM et une animatrice sont là pour servir les enfants, veiller au bon déroulement du repas. A la fin du service, les petits se rendent au dortoir avec 2 ATSEM, les moyens rejoignent la cours (ou la salle de motricité en fonction du temps) avec un ATSEM et une animatrice (en fonction des jours). Des ateliers leur sont proposés.
- 2^{ème} service : les grands déjeunent accompagnés de deux animatrices. Lors de leur temps de cours en première heure, des ateliers leurs sont proposés.

➤ *Pause méridienne élémentaire :* Les services sont organisés par classe en deux services; CP/CE1/CE2 sur un service et CM1/CM2 sur un autre service. Un roulement est mis en place sur la semaine afin que chaque groupe déjeune au premier service 2 fois par semaine. Lorsqu'un groupe est en pause déjeuner, les autres sont dans la cours en temps libre ou en atelier organisé par une animatrice. A la fin de ce premier service, les enfants opèrent un roulement avec une organisation identique.

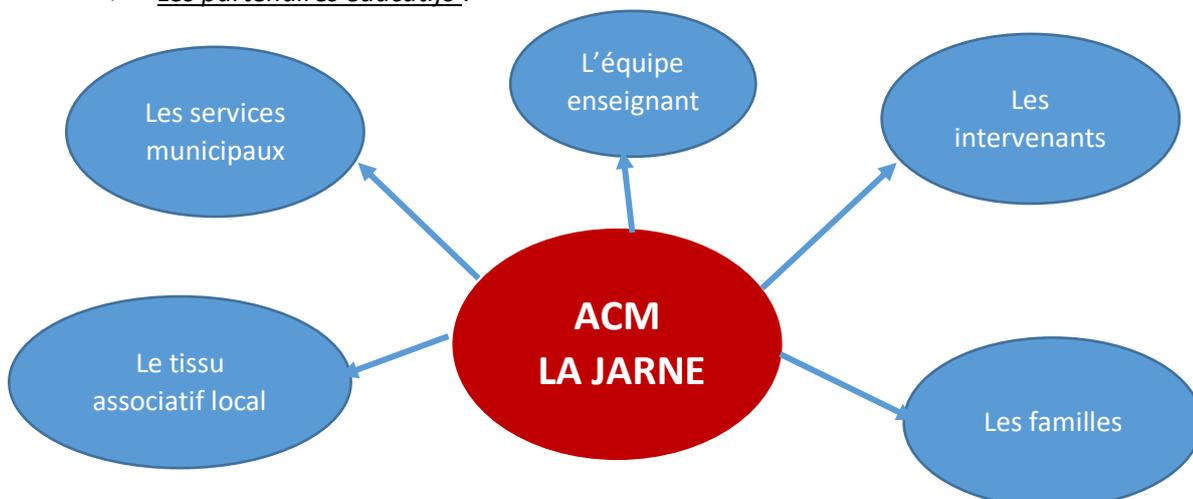
5. Modalités de participation des mineurs

- Les groupes : Deux groupes sont distingués ; les élémentaires (Les grands) et les maternelles (Les Pirates). Des temps d'animation spécifiques à chaque groupe sont organisés afin que chaque enfant puisse se retrouver dans son temps ludique, mais il arrive que nous mélangions les groupes. Les enfants apprécient de se retrouver et de partager des temps ensemble. Nous constatons une forte coopération et une solidarité chez tous les enfants.
 - Sur les vacances d'été, une passerelle entre les grandes sections de maternelle et les CP est établi. Cela permet aux maternelles de se familiariser avec le fonctionnement et le rythme des élémentaires.
 - A la fin des vacances d'été, une adaptation est mise en place pour les petites sections qui entrent en septembre à l'école. Ces derniers sont accompagnés par leurs familles, qui peuvent découvrir les locaux, les équipes, les animations et les temps de repas.

- Les repas : Les temps de repas sont pris au restaurant scolaire de la commune et sont cuisinés sur place par les cuisinières.
 - Sur le temps de pause méridienne, les agents sont là pour servir et veiller sur les enfants. Sur les mercredis et vacances, les animateurs déjeunent avec les enfants. Les enfants se servent seuls, aident à la mise en place du couvert et au débarrassage. Ce temps est plébiscité par les enfants qui aiment participer avec les animateurs. Sur les vacances, des repas autonomes peuvent être organisés, les enfants choisissent le menu, participent à sa confection.
 - Le goûter est majoritairement pris dans les réfectoires sur les temps périscolaires. Aux beaux jours, il peut être prit en extérieur. Sur les mercredis et les vacances, le goûter est pris dans les réfectoires, les salles d'activités ou dehors. Les cuisinières tiennent compte de la composition du repas du midi pour équilibrer les goûters.
 - Lors des sorties, un pique-nique est préparé par les cuisinières et livré dans des glacières sur le lieu du repas

6. Partenaires et communication

- Les partenaires éducatifs :



➤ La communication :

Afin de promouvoir nos actions, la communication avec les familles est essentielle. L'équipe d'animation attache une grande importance à discuter avec ces dernières pour faire un point sur la journée des enfants, les éventuelles difficultés...

- Les plannings d'activité sont affichés, mis en ligne sur le site de ville et la page facebook. Des articles sont rédigés pour la gazette de la ville.
- Depuis la rentrée 2020, la commune dispose d'une page facebook qui permet de partager et mettre en avant nos ateliers, informations importantes...
Plusieurs fois dans l'année, des temps de rencontres avec les familles sont organisées (spectacles, temps festifs, jeux...) ces temps doivent être développés car ils sont appréciés

7. Divers

➤ Hygiène et sécurité :

- **Pharmacie** : Dans le bureau de la directrice se trouve l'armoire à pharmacie. Celle-ci est fermée à clés. A l'intérieur se trouve le nécessaire pour les premiers soins des enfants ainsi que les PAI. Dans les salles d'accueil et restaurant scolaire, se trouvent aussi des trousse à pharmacie. Lors de chaque déplacement, l'équipe d'animation est dans l'obligation de prendre une trousse à pharmacie et les PAI. L'adjointe vérifie régulièrement les stocks et dates de péremption.
- **Soins** : Les soins de premier secours sont apportés aux enfants et retranscrit dans le cahier d'infirmerie. En fonction de la nature de la blessure, l'équipe prévient la famille de l'enfant. Si un enfant se blesse plus gravement (coups, blessures ouvertes, entorses, pertes de connaissance...), l'animateur en charge de l'enfant prévient les secours afin de connaître la marche à suivre. Un deuxième agent prévient la famille de l'enfant. Si l'enfant doit être transporté aux urgences et que la famille ne peut pas l'accompagner, un animateur se rend avec l'enfant (avec la fiche sanitaire) et reste avec ce dernier jusqu'à l'arrivée de sa famille. Une déclaration d'accident est ensuite rédigée et transmise à la coordinatrice et à l'assurance de la mairie.
- **Sécurité alimentaire** : Régulièrement des ateliers culinaires sont organisés. Un échantillon témoin est conservé au frais pendant 5 jours. De plus, la traçabilité des aliments est effectuée, en notant l'ensemble des produits utilisés (produit, marque, numéro de lot, date de péremption, code barre). Les cuisinières procèdent de la même manière pour tous les produits utilisés.

➤ Les déplacements : Les déplacements pour se rendre à une activité s'envisagent de manières différentes :

- A pied ; sur les structures de la commune,
- En bus de ville
- En mini bus
- En vélo

La sécurité des enfants est primordiale. L'animateur se place toujours à la fin du rang (s'il est seul) afin d'avoir un visuel continu sur le groupe. Il se doit de respecter le code de la route. Il compte régulièrement les enfants. Il nomme un responsable de groupe enfant qui est en charge d'être en début de rang et qui est attentif aux consignes de l'animateur.